

# A.I.R.E.

*Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence*

## **Compte-rendu de la Rencontre mensuelle du 14 février 2018**

**Ecole Normale Supérieure, 48 bd Jourdan 75014 Paris**

### **Présents :**

Marc de Basquiat, Christian Bouvard, Eric Damgé, Patrick David, Gilda Farrell, Laurent Guyot-Sionnest, Bernard Kundig, François-Xavier Oliveau, Léon Régent, Samuel Thirion.

### **Absents excusés :**

Christine Bernard, Jacques Berthillier, Laudine Grapperon, Bernard Héron, Pierre Lavagne, Marie-Christine Lecomte, Jean-Robert Léonhard, Pierre-Louis Marec, Catherine de Planard, Christian Rémy, Philippe Riché, Isabelle Thomas-Chiffaudel.

## **Intervention de Samuel Thirion**

*Ingénieur agronome de formation, Samuel Thirion a pris part à de nombreux projets de développement sur le terrain, en particulier en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Au début des années 2000, il a intégré l'équipe R&D de la Direction Cohésion Sociale du Conseil de l'Europe. Il y a développé en particulier la méthode SPIRAL de création de « territoires de coresponsabilité », actuellement regroupés au sein du réseau TOGETHER, dont il est le Secrétaire Général.*

Contact : <https://wikispiral.org> - [together@wikispiral.org](mailto:together@wikispiral.org) - [samuel.thirion@wikispiral.org](mailto:samuel.thirion@wikispiral.org)

Suite à nos discussions, Samuel Thirion a accepté de figurer parmi les soutiens de la société civile à notre association AIRE : [http://www.revenudexistence.org/pg/soc\\_civile.php](http://www.revenudexistence.org/pg/soc_civile.php)

## **Le Conseil de l'Europe et les questions sociales**

Le Conseil de l'Europe (COE) a été créé en 1949 pour insuffler des valeurs fondamentales parmi ses Etats membres. Tous les Etats européens y adhèrent, y compris la Russie. Au total 47 états sont présents, auxquels on peut ajouter des Etats observateurs tels le Japon, le Vatican, le Mexique et les Etats Unis.

Le COE travaille ou a travaillé avec les pays candidats à l'adhésion sur la question des droits de l'Homme. La Commission de Venise est une entité rattachée au Conseil de

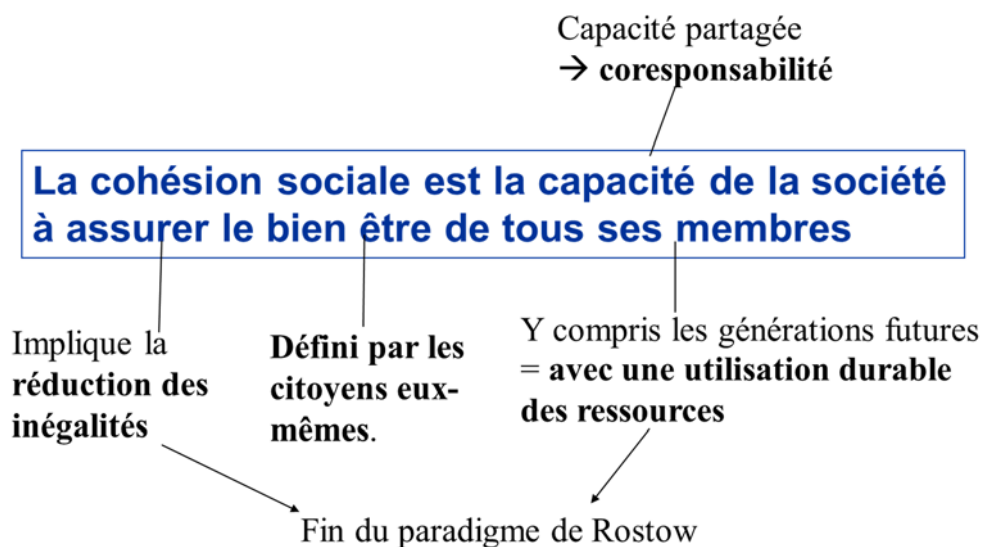
l'Europe. Elle est composée d'experts en droit constitutionnel et a été créée en 1990 à la suite de la chute du Mur de Berlin.

Le Conseil fonctionne par représentations avec une démarche volontariste, sur la base de résolutions et recommandations. Son budget représente moins de 10 % de celui de la Commission Européenne. L'objectif des années à venir est d'aller vers des contributions volontaires, ce qui n'est pas encore le cas.

Les travaux du COE ont abouti à la création de la Convention européenne des droits de l'Homme et de la Cour européenne des droits de l'Homme. Ils promeuvent donc démocratie et état de droit. Ils ont aussi conduit à la mise au point de la Charte sociale et à développer des programmes contre la torture, les discriminations, l'exclusion et le trafic d'êtres humains. Plus récemment a été développé un programme visant le développement rural.

Le respect de la charte sociale est contrôlé par les pays qui y adhèrent.

Deux approches de la question sociale sont donc développées, par les droits d'une part, par la cohésion sociale d'autre part (la responsabilité étant ici partagée entre pouvoirs publics, citoyens et acteurs privés : ce n'est plus seulement celle des Etats).



L'approche par la cohésion sociale est liée au Plan d'Action pour la Cohésion Sociale, lancé en 2010 mais initié dès l'année 2000. Ce dernier n'est jamais parvenu réellement à se mettre en œuvre, les recommandations adoptées n'engageant aucun moyen financier. Cela rend possible une certaine liberté politique, d'autant plus grande que les actions de lobbying envers le Conseil de l'Europe sont inexistantes. Des travaux sont parfois menés avec le BIT pour le Conseil de l'Europe. Des rapports et contrôles ont concerné la situation dans les prisons et le trafic des êtres humains. Dans tous les cas une stricte séparation existe avec les questions économiques.

Le Conseil a une forte culture marquée par la réduction des inégalités. Il ne souscrit pas aux travaux de Rostow envisageant l'économie du développement comme visant à un développement infini, considérant que les ressources limitées sont une contrainte à intégrer, rendant impérative leur utilisation durable.

## **La résolution (n° 2197) de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe sur le revenu de citoyenneté**

La résolution (2197) du Conseil de l'Europe portant sur le revenu de citoyenneté de base a été approuvée le 23/01/2018 après sa présentation par Nunzia Catalfo, députée italienne du mouvement 5 étoiles. On y retrouve à la fois la dimension citoyenneté/participation et responsabilité.

Elle vise à promouvoir un contrat social entre les citoyens et l'Etat. Elle défend un revenu universel, individuel, inconditionnel et suffisant pour garantir de pouvoir vivre dans la dignité et de participer à la société. Sa définition diffère néanmoins de celle retenue par le BIEN.

Elle a été approuvée telle quelle par 48 voix pour, 33 contre et 12 abstentions. Les parlementaires présents sont directement issus des Parlements nationaux, ce ne sont pas des députés européens.

Parmi les parlementaires présents trois français : Bernard Fournier (LR) pour, Marie Claire Dalloz (LR) contre et Sylvie Goy Chavent (Parti Radical) contre.

Alors que les résolutions adoptées par le Conseil sont issues d'une démarche descendante, d'autres initiatives issues du terrain (démarche ascendante) sont aussi développées avec le soutien du Conseil en vue de développer la cohésion sociale.

## **L'approche ascendante du Plan d'Action pour la Cohésion Sociale : la démarche SPIRAL et le réseau TOGETHER**

La démarche SPIRAL (*Societal Progress Indicators for the Responsibility of All*) relie les questions sociales et environnementales en posant dès le départ les enjeux climatiques et environnementaux et en donnant aux acteurs les outils pour réfléchir à ce qui est essentiel pour eux aujourd'hui et pour les générations futures.

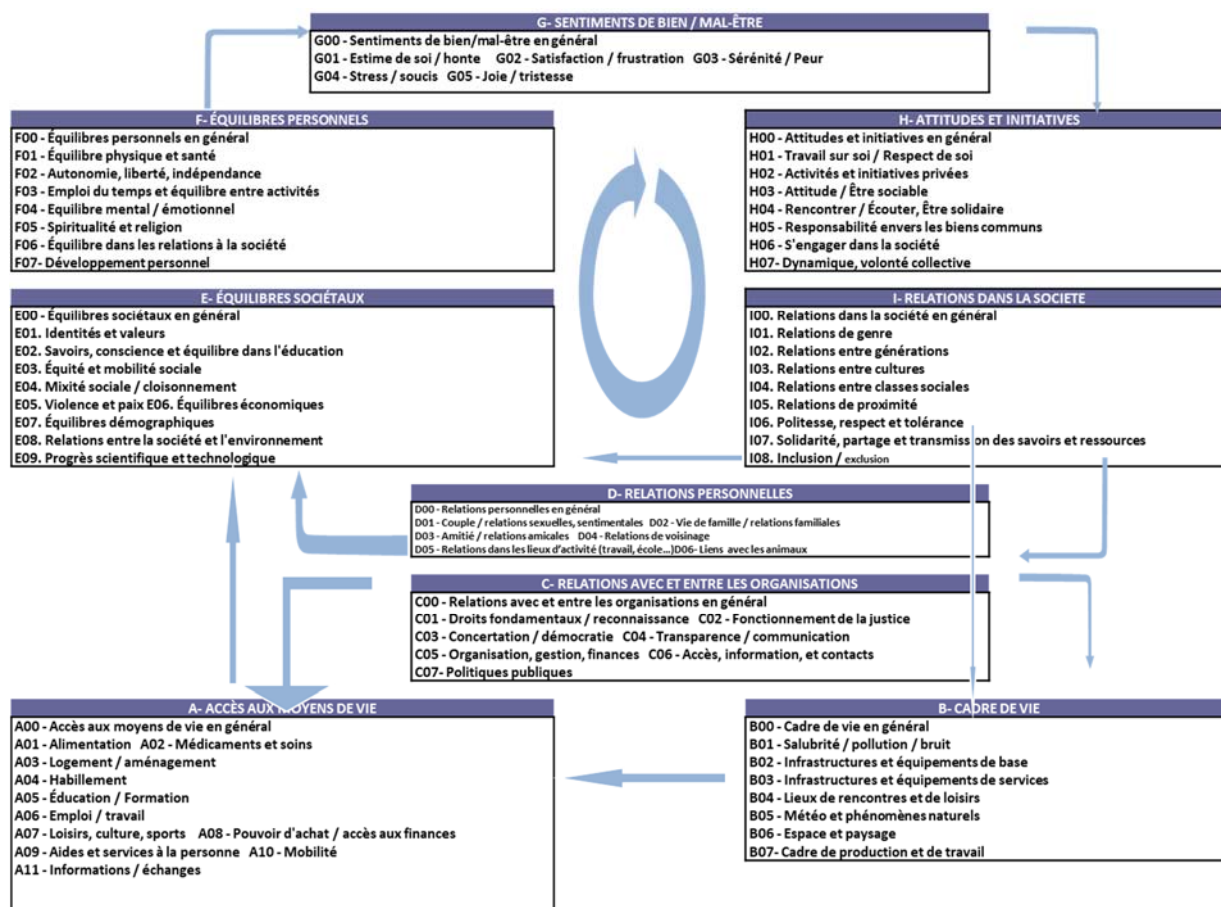
Son objectif est de mettre en relation les acteurs locaux afin de réaliser, à partir de ces différents points de départ possibles, un territoire de coresponsabilité, comportant une plate-forme élargie à tous les acteurs et qui a pour but de développer la coresponsabilité à l'échelle du territoire.

C'est donc une démarche introspective individuelle et collective, de forme démocratique. L'objectif est de construire une vision synthétique du bien-être et du bien vivre ensemble, avec des processus ouverts (à la différence des enquêtes classiques). Ses 10 principes sont les suivants :

1. Construire une vision synthétique du bien-être, individuelle et collective;
2. Processus ouverts (différence fondamentale avec les enquêtes classiques);
3. Ne partent pas des problèmes/besoins immédiats, mais du « bien-vivre ensemble»;
4. Droit de parole égal pour tous;
5. Expression directe des intéressés sans représentation intermédiaire;
6. Inclusifs de la diversité des points de vue;
7. Elaboration participative et transparente de synthèses inclusives
8. Elaboration aisée de synthèses à différents niveaux;

9. Débouchent directement sur l'action concertée;
10. Soient autoreproductibles/auto-extensibles et donc : attrayants, apportant une véritable plus-value à ceux qui y participent ; facilement diffusables et reproductibles.

En pratique, des questions ouvertes sont posées (qu'est-ce pour vous que le bien-être ? que le mal-être ?), ensuite les réponses individuelles sont mises en commun, puis synthétisées par groupe et par territoire. La question du bien-être est analysée par les citoyens à travers 9 dimensions et 68 composantes.



La démarche a été initiée à Mulhouse en 2005 avant d'être étendue à des territoires d'une vingtaine de pays et 400 territoires. Depuis 2013, la démarche a été suivie et regroupée au sein de TOGETHER, un réseau international des territoires de coresponsabilité.

Au départ l'exercice était difficile alors qu'aujourd'hui il fonctionne plutôt très bien. La question du sens de sa vie, des actions qu'on y déploie revient très souvent. Et le revenu universel est remonté des attentes des citoyens, avec la question du plafonnement des revenus.

La troisième question posée aux participants porte sur l'action, avec une formulation qui a évolué au cours des années :

- 2005-2015 : « Que faites-vous ou pouvez-vous faire pour votre bien-être et le bien-être de tous, générations futures incluses ? »

- 2015-2017 : « Si vous aviez le pouvoir de co-décision politique quelles seraient les décisions que vous préconiserez ? »
- 2018 : « De votre point de vue, quels sont les éléments du bien-être qui peuvent être un levier pour sortir du mal-être et progresser ensemble vers le bien-être de tous, tout en respectant la nature et la planète pour les générations futures ? »

Des facilitateurs et dynamiseurs accompagnent les plus démunis, ils sont généralement déjà présents dans des associations en tant que bénévoles.

En pratique cela débouche souvent sur :

- des contrats sociaux multipartites entre des fournisseurs de services et des personnes exclues, en vue d'assurer un parcours d'inclusion sociale (CSM cresus, CSM Mulhouse...)
- des échanges basés sur le temps ou le service plutôt que sur l'échange monétaire (banque du temps, SEL, Accorderies...) en vue de réduire les inégalités,
- une économie de la fonctionnalité et de la coopération qui permet de mieux utiliser les ressources, améliorer l'alimentation et faciliter la transition énergétique (AMAP/CSA, Santé communautaire...). Ainsi la coresponsabilité dans la production et consommation s'en trouve développée.
- des accords communautaires multidimensionnels (gestion des biens communs, accord sur l'achat des produits et services, appui technique et managérial). La création d'emplois est alors issue d'un processus de coresponsabilité (exemple : Terres de Liens)

## **Enseignements et perspectives pour le revenu universel**

Pour Samuel Thirion le revenu universel conjugué à une démarche SPIRAL permet d'accroître la sécurité, une plus grande liberté et la réduction des inégalités. Il permet indirectement une meilleure efficacité globale (économique, sociale et environnementale).

C'est pour lui un moyen d'éradiquer la faim dans le monde, en particulier dans les campagnes, 800 millions de personnes continuant d'être sous-alimentées.

Le revenu universel étant demandé par les citoyens, le réseau TOGETHER a initié un partenariat avec le réseau BIEN.

Le revenu universel impacte clairement les éléments essentiels du bien-être :

- 1) directement en termes de sécurité, plus grande liberté, réduction des inégalités;
- 2) Indirectement par meilleure efficacité globale (économique, sociale et environnementale)

Cet impact peut être accru avec la démarche SPIRAL, notamment l'engagement dans la société, le sens de la vie, la reconnaissance, le développement personnel... D'où l'intérêt de tester le revenu universel avec une démarche SPIRAL ou de type SPIRAL.

Au niveau international, le revenu universel pourrait être un moyen d'éradication de la faim dans le monde (débat actuel à la FAO: encore 800 millions de personnes sous-alimentées, principalement dans les campagnes). Il répond au besoin d'un rééquilibrage

nord-sud et d'un développement autocentré dans les pays du sud (voir crise des réfugiés). La décentralisation, nécessaire, peut être une opportunité (cf. exemple du Cap-Vert). Il s'agit de repenser le problème du financement de manière plus globale.

Il insiste enfin sur la nécessité d'inscrire le revenu universel dans un objectif global issu de la stratégie de cohésion sociale du Conseil de l'Europe ; en partant du niveau local avec l'utilisation du principe de subsidiarité active. Le revenu universel doit permettre l'autonomie personnelle et démocratique : alimentation, santé, habitat, mobilité, biens de consommation, énergie, eau, gestion de l'espace et de la biodiversité. Il faut instaurer le principe d'un partage des responsabilités aux niveaux supérieurs par une subsidiarité active.

## Discussion

En réponse à diverses questions, Samuel Thirion précise ce qui suit :

- La complexité administrative et la stigmatisation sont des facteurs de mal-être, un système simple semble préférable,
- Beaucoup de chercheurs wallons se sont intéressés à la démarche SPIRAL/Together, en particulier pour travailler la question des indicateurs de bien-être. Pas encore de recherches initiées par des anthropologues ou sociologues français, sans doute du fait de la difficulté à traiter de l'information non standardisée (pourtant les résultats de Mulhouse sont en libre accès sur le site),
- Together est une association de droit portugais n'employant pas de permanent, juste un webmaster.

\* \* \*

## Prochaine réunion mensuelle AIRE :

Le **14 mars** de **18h00** à 20h00, nous tiendrons notre **Assemblée Générale ordinaire**.  
Nous ferons le point sur nos actions de l'année 2017 et nos orientations 2018.  
Merci de penser à adhérer ou renouveler votre adhésion pour y prendre part.  
Lieu : 48 boulevard Jourdan, Paris 14ème.